
Fiches sectorielles

Construction

Avertissement

Les résultats et analyses présentés dans la vue d'ensemble, dans les fiches sectorielles et dans la plupart des fiches thématiques sont, sauf mention contraire, définis sur la base d'unités légales **sur le champ des secteurs principalement marchands hors agriculture et hors secteurs financiers**.

Une unité légale est une entité juridique de droit public ou privé. Cette entité juridique peut être :

- une personne morale, type société, dont l'existence est reconnue par la loi indépendamment des personnes ou des institutions qui la possèdent ou qui en sont membres ;
- une personne physique, qui, en tant qu'indépendant, peut exercer une activité économique.

Elle est obligatoirement déclarée aux administrations compétentes (greffes des tribunaux, Sécurité sociale, DGI,...) pour exister. La catégorie juridique d'une telle unité dépend du choix des propriétaires ou de ses créateurs (pour des raisons organisationnelles, juridiques ou fiscales). L'unité légale est l'unité principale enregistrée dans Sirene.

Sauf mention explicite d'une référence à la catégorie d'entreprise définie par la loi de Modernisation de l'économie et son décret d'application 2008-1354 du 18 décembre 2008, le terme d'entreprise désigne dès lors dans cet ouvrage des unités légales.

Le champ des secteurs principalement marchands hors agriculture et hors secteurs financiers correspond dans la nomenclature d'activités françaises (NAF rév. 2) aux activités suivantes :

- industrie manufacturière, industrie extractives et autres (BE),
- construction (F),
- commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration (GI),
- information et communication (J),
- activités immobilières (L),
- activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien (MN),
- arts, spectacles et activités récréatives (R),
- autres activités de services (S) à l'exclusion des activités des organisations associatives.

Dans cette nouvelle édition des *Entreprises en France*, le champ a été étendu à davantage d'entrepreneurs individuels et de sociétés civiles immobilières qui appartiennent en grande partie aux secteurs de la construction, de l'immobilier et des autres activités de services, notamment les activités artistiques, créatives et de spectacles. Ainsi, 200 000 unités supplémentaires sont prises en compte par rapport à 2011 mais leur poids économique est faible. Elles réalisent 15 milliards de chiffre d'affaires (sur les 3 700 milliards des unités légales du champ) et moins de 4 milliards de valeur ajoutée (sur 980 milliards).

Dans cette publication, les résultats de 2011 et les évolutions entre 2011 et 2012 sont présentés sur la base du champ de 2012.

Signes conventionnels utilisés

...	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
e	Estimation
p	Résultat provisoire
r	Résultat révisé par rapport à l'édition précédente
n.s.	Résultat non significatif
€	Euro
K	Millier
M	Million
Md	Milliard
Réf.	Référence

7.1 Chiffres clés de la construction

Avec 513 000 entreprises et un chiffre d'affaires de 282 milliards d'euros en 2012, la **construction** représente 16 % des entreprises et 8 % du chiffre d'affaires de l'ensemble des entreprises du champ des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers. La construction se caractérise par un grand nombre d'unités de petite taille : 95 % ont moins de 10 salariés. Le nombre moyen de salariés en équivalent temps plein (EQTP) est de 3 contre 12 dans l'industrie. Le secteur regroupe ainsi 40 % des entreprises artisanales. Néanmoins, les entreprises de 250 salariés ou plus, qui ne représentent que 0,1 % de l'ensemble en nombre, réalisent près de 20 % du chiffre d'affaires du secteur.

Le secteur emploie 1,360 million de salariés en EQTP en 2012, soit 11 % de l'emploi salarié des entreprises du champ. Les grandes entreprises, de 250 salariés ou plus, rassemblent 18 % des salariés, celles de taille moyenne, de 10 à 249 salariés, 44 % et les petites unités 37 %. La construction recourt aussi fréquemment à l'intérim (111 800 intérimaires en EQTP en 2012).

De 2000 à 2007, la construction a connu une croissance continue de la production en volume, nettement plus rapide que pour les activités du champ à partir de 2004 (+ 19,2 % de 2003 à 2007, contre + 8,8 % pour l'industrie et + 13,1 % pour les services hors commerce et transports). Cette forte dynamique s'interrompt en 2008 puis s'inverse à partir de 2009 avec une chute brutale de la production. Après une fragile reprise en 2011 (+ 1,5 %), la production baisse à nouveau en 2012 puis en 2013, date à laquelle son niveau est inférieur de 13 % au point haut de 2007.

De fin 2000 à fin 2013, l'emploi salarié a crû davantage dans la construction que dans

les secteurs du champ (+ 11 % contre + 1 %), soit un rythme moindre que celui des services hors commerce et transports (+ 14 %), tandis qu'il baissait de 22 % dans l'industrie. La crise de 2008-2009 a affecté l'évolution de l'emploi : après avoir résisté en 2008, il enregistre depuis une baisse continue (- 7 % entre fin 2008 et fin 2013). En effet, comme dans les autres secteurs, l'ajustement a d'abord porté sur les effectifs intérimaires.

Neuf dixièmes des entreprises, deux tiers du chiffre d'affaires et trois quarts de la valeur ajoutée de l'ensemble du secteur de la construction relèvent du secteur des travaux de construction spécialisés. La nature des services offerts (plomberie, peinture, menuiserie entre autres) explique que seule une très faible part de leur chiffre d'affaires se réalise à l'exportation (moins de 2 %).

Seulement 4 % des entreprises de la construction sont des entreprises de construction générale de bâtiment ; elles génèrent 12 % du chiffre d'affaires et plus de 8 % de la valeur ajoutée du secteur. À côté de la construction de bâtiments proprement dite, la promotion immobilière consiste à réunir les moyens nécessaires à la réalisation de projets immobiliers destinés à la vente. Avec 1 % des salariés de la construction, elle réalise 12 % du chiffre d'affaires et près de 6 % de la valeur ajoutée.

Le génie civil ne rassemble que 1 % des sociétés mais réalise 40 % des exportations de la construction (13 % du chiffre d'affaires et 11 % de la valeur ajoutée). Les entreprises y emploient en moyenne 27 salariés, soit dix fois plus que la moyenne de la construction. C'est pour les grandes entreprises du génie civil que l'ouverture à l'international est la plus forte, leur taux d'exportation étant de 7 % (contre 1,6 % pour l'ensemble). ■

Définitions

Construction : ce secteur correspond à la section F de la nomenclature d'activités NAF rév. 2. Elle comprend le génie civil (division 42) et les activités de bâtiment et travaux spécialisés. Ces dernières couvrent la promotion immobilière et la construction générale de bâtiments (division 41), et les travaux de construction spécialisés (division 43) (voir *annexe Nomenclature d'activités française*).

Chiffres clés de la construction 7.1

1. Chiffres clés de la construction en 2012

	Unités légales	Salariés EQTP	Chiffre d'affai- res hors taxe	Chiffre d'affaires export	Valeur ajoutée	Investissements corporels bruts hors apports
	(milliers)		(milliards d'euros)			
De 0 à 9 salariés EQTP	487,7	516,4	118,5	1,1	39,6	4,2
De 10 à 249 salariés EQTP	24,9	602,6	109,8	1,2	34,5	2,4
250 salariés EQTP ou plus	0,3	240,0	53,8	2,3	15,7	0,9
Ensemble	512,9	1 359,0	282,1	4,6	89,8	7,5
Ensemble des entreprises marchandes non agricoles et non financières	3 266,0	12 036,4	3 725,7	602,2	982,9	184,7
Poids des entreprises de la construction¹ (en %)	15,7	11,3	7,6	0,8	9,1	4,0

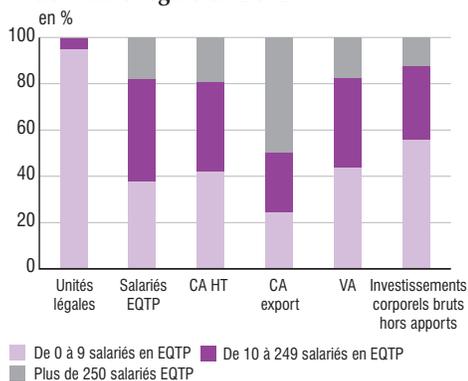
1. Poids des entreprises ayant une activité principale dans le secteur de la construction par rapport à l'ensemble des entreprises des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers.

Champ : France.

Note : la branche de la construction contribue à 6,1 % de la valeur ajoutée de l'ensemble des branches de l'économie (au sens de la comptabilité nationale).

Source : Insee, *Ésane*.

2. Structure des agrégats selon la taille de l'unité légale en 2012

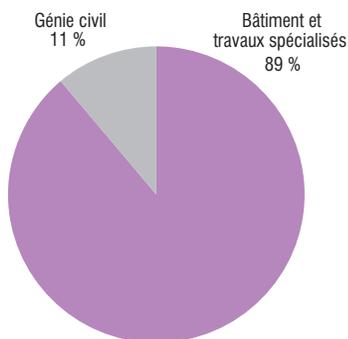


Champ : France.

Lecture : les entreprises de 250 salariés ou plus représentent 0,1 % des unités légales, 18 % des salariés, 19 % du CA, 50 % du CA export, 17 % de la VA et 12 % des investissements.

Source : Insee, *Ésane*.

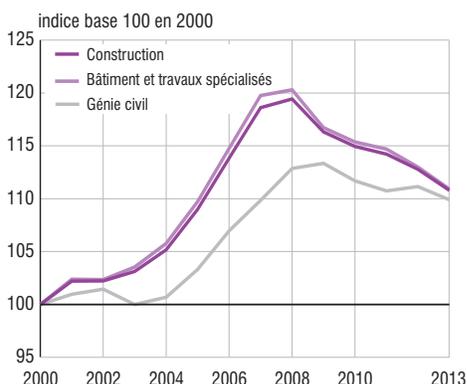
4. Principales activités du secteur selon la valeur ajoutée en 2012



Champ : France.

Source : Insee, *Ésane*.

3. Évolution de l'emploi salarié, hors intérim

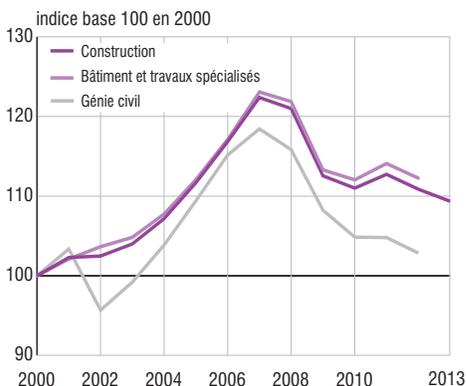


Champ : France.

Note : les titulaires de contrats d'intérim ne sont pas classés dans les secteurs d'activité qui les emploient effectivement mais systématiquement dans l'activité de travail temporaire.

Source : Insee, *estimations d'emploi (CVS au 4^e trimestre)*.

5. Production par branche en volume



Champ : France, branches de la construction.

Source : Insee, *comptabilité nationale*.

7.2 Ratios de la construction

Composée de nombreuses petites entreprises et importante pourvoyeuse d'emplois, la construction est un secteur largement protégé de la concurrence internationale. Elle compte 21 % de travailleurs non salariés (essentiellement chefs d'entreprise) contre 13 % sur le champ des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers. Les conditions d'exercice de l'activité expliquent que les ouvriers restent majoritaires. La présence des femmes est marginale (10 %). La construction emploie plus de jeunes et moins de salariés de plus de 50 ans que les autres activités.

Son intensité capitalistique est faible : ses immobilisations corporelles (construction, installations, machines et matériel) s'élèvent à 41 000 euros par personne en 2012 contre plus du quadruple pour l'ensemble des entreprises du champ.

Parallèlement, la part des frais de personnel atteint 82 % de la valeur ajoutée (au coût des facteurs), soit huit points de plus que pour l'ensemble des entreprises du champ. Symétriquement, le taux de marge γ est en moyenne nettement plus faible (18 % en 2012 contre 26 %), mais avec un fort écart entre les entreprises de moins de 10 salariés (29 %) et les autres (10 %), ce qui est dû en partie à l'importance des entrepreneurs individuels au sein de ces très petites entreprises. En effet, avec cette forme juridique, le chef d'entreprise est non salarié et la rémunération de son activité est le plus souvent incluse dans l'excédent brut d'exploitation.

En 2012, le taux de marge de la construction reste en deçà de son niveau des années 2003-2007. C'est aussi le cas pour le génie civil qui se caractérise par un faible taux de marge qui a d'ailleurs baissé nettement en

2012. Le faible niveau de l'investissement dans la construction répond à une faiblesse structurelle des immobilisations. Le taux d'investissement est de 8 % en 2012 contre 19 % pour l'ensemble des entreprises du champ. En 2011, il avait quasiment retrouvé son niveau d'avant la crise de 2007, mais il diminue à nouveau en 2012 dans un contexte économique morose.

Le taux d'autofinancement, qui mesure la capacité des entreprises à financer leurs investissements, s'élève à 213 % en 2012, soit un niveau nettement supérieur à celui observé pour l'ensemble des entreprises du champ (165 %). Ceci résulte d'un investissement faible et d'une forte présence de non-salariés ; comme pour l'excédent brut d'exploitation, celle-ci se traduit par un niveau plus élevé de capacité d'autofinancement en incluant la rémunération du chef d'entreprise.

Globalement, le taux de rentabilité économique est relativement élevé (16 %, soit le double de celui observé sur l'ensemble des entreprises du champ). Les entreprises ont en effet peu de capitaux investis à rentabiliser. De même, les ratios de rentabilité financière sont élevés du fait de la faiblesse des capitaux propres.

Dans la construction, les délais moyens de paiement des clients hors avances sont supérieurs à ceux des fournisseurs et ces délais sont nettement supérieurs à ceux enregistrés pour l'ensemble des entreprises du champ. Toutefois, dans ce secteur où le cycle de production est souvent long, les avances jouent un rôle important. Leur prise en compte serait particulièrement sensible pour les délais de paiement des clients, et peuvent atteindre vingt jours. ■

1. Ratios du secteur de l'industrie en 2012

en %

	Ensemble	De 0 à 9 salariés	De 10 à 249 salariés	250 salariés ou plus	Ensemble entreprises marchandes ¹
Organisation et débouchés de la production					
Taux d'exportation	1,6	0,9	1,1	4,2	16,2
Taux de valeur ajoutée	31,8	33,4	31,4	29,2	26,4
Intensité capitalistique (milliers d'euros)	40,7	54,8	32,8	30,2	174,7
Partage de la VA (au coût des facteurs)					
Part des frais de personnel	82,5	71,4	90,2	94,1	74,4
Taux de marge ²	17,5	28,6	9,8	5,9	25,6
Ratios de rentabilité					
Rentabilité économique	15,9	25,1	9,2	5,5	8,1
Rentabilité financière	16,0	17,0	12,5	20,2	7,5
Ratios d'endettement, de solvabilité et de liquidité					
Lever financier	77,5	79,5	69,5	87,9	74,6
Taux de prélèvement financier	10,7	7,7	17,4	23,0	33,5
Délais de paiement					
Fournisseurs (en jours)	76,5	73,8	74,8	85,1	58,5
Clients (en jours)	87,3	85,8	85,7	93,7	51,9
Ratios d'investissement					
Taux d'investissement	8,3	10,6	6,9	5,9	18,8
Taux d'autofinancement	213,0	269,1	135,3	157,7	165,1

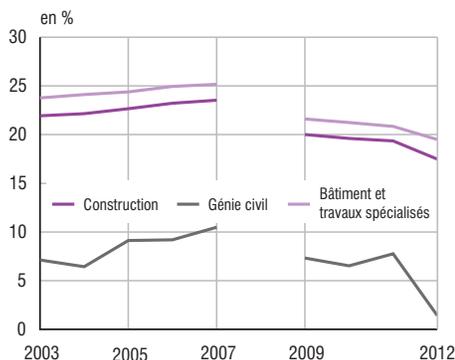
1. Entreprises des secteurs principalement marchands hors agriculture et secteur financier.

2. Hors sièges sociaux.

Champ : France.

Source : Insee, *Ésane*.

2. Évolution du taux de marge

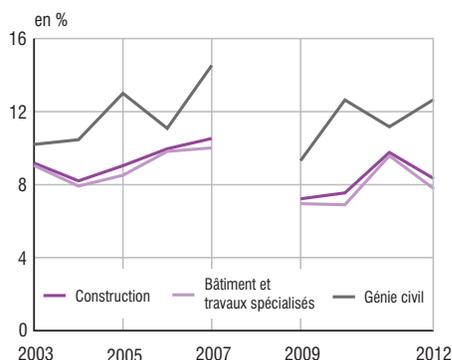


Champ : France.

Note : l'Insee a rénové ses outils de statistiques d'entreprises en 2008. Pour cette première année, les données sont de moins bonne qualité et ne sont donc pas diffusées.

Source : Insee, *Ficus* et *Ésane*.

3. Évolution du taux d'investissement



Champ : France.

Note : l'Insee a rénové ses outils de statistiques d'entreprises en 2008. Pour cette première année, les données sont de moins bonne qualité et ne sont donc pas diffusées.

Source : Insee, *Ficus* et *Ésane*.

4. Personnes en emploi dans la construction en 2012

en %

	Part de femmes	Part d'actifs		Part d'employés	Part d'ouvriers	Part autres professions	Part de non-salariés
		de 15 à 29 ans	de 50 ans ou plus				
Bâtiment et travaux spécialisés	9,8	23,7	22,5	5,4	52,4	42,2	23,1
Génie civil	12,8	18,2	23,3	6,7	54,0	39,2	2,3
Ensemble construction	10,1	23,2	22,5	5,5	52,5	42,0	21,3
Ensemble entreprises marchandes¹	36,2	22,0	24,3	19,6	30,1	50,3	13,3

1. Entreprises des secteurs principalement marchands hors agriculture et secteur financier.

Champ : France.

Source : Insee, *enquête Emploi*.